

Avis aux parents/tuteurs

de la part du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Risque de recours à des moyens de pression de la part du Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU)

22 novembre 2016

Dans les deux semaines à venir, les enseignants et les autres employés membres du NSTU, dont les directions et les directions adjointes des écoles, vont décider de recourir ou non à des moyens de pression. La province et le NSTU sont en train de revenir à la table des négociations, mais cela n'a aucune incidence sur le compte à rebours dans lequel nous sommes engagés avant le recours à des moyens de pression. Le NSTU sera légalement en mesure de faire grève dès le samedi 3 décembre. Dans la pratique, cela signifie que la date la plus proche à laquelle la grève pourrait commencer est le lundi 5 décembre.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que l'évocation d'une interruption du travail, quelle qu'elle soit, peut susciter des inquiétudes et des incertitudes. Nous vous fournissons les informations qui suivent afin de vous tenir au courant de la situation actuelle avec le NSTU et de vous aider à préparer votre famille si le NSTU décide de recourir à des moyens de pression.

Quand est-ce que les enseignants peuvent faire grève?

La date la plus proche à laquelle le recours à des moyens de pression pourrait commencer est le lundi 5 décembre.

Est-ce qu'il y aura un préavis?

Le NSTU a l'obligation de donner au ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire un préavis d'au minimum 48 heures avant le recours à des moyens de pression. Si le syndicat donne un préavis, cela ne signifie pas obligatoirement que le recours à des moyens de pression aura lieu immédiatement après l'écoulement du délai de 48 heures. Il se peut même qu'il n'y ait pas de recours à des moyens de pression.

Quel type de recours à des moyens de pression peut avoir lieu?

Le recours à des moyens de pression peut consister en diverses approches. Par exemple, le syndicat peut décider de faire grève à l'échelle provinciale ou de faire une grève du zèle.



On parle de grève du zèle quand les employés continuent de travailler, mais refusent de faire certaines activités qui ne relèvent pas des exigences de leur contrat. Dans le cas des enseignants, cela peut signifier qu'ils ne s'occuperont plus des activités parascolaires.

Si les enseignants font grève, est-ce que les écoles vont fermer?

Dans le cas d'une interruption complète des services, les écoles pourraient fermer. Nous serons mieux à même de répondre à cette question dans les semaines qui viennent. Il est important de vous préparer à l'éventualité que votre enfant ne puisse aller à l'école.

Que se passera-t-il si les enseignants font une grève du zèle?

Il pourra y avoir des changements dans les heures d'arrivée et de départ des élèves et dans la surveillance de la période de midi. Il est probable que les activités parascolaires seront annulées. Parmi les autres programmes qui seront touchés, on compte également les programmes après l'école. Nous serons davantage en mesure de répondre plus précisément à cette question au cours des prochaines semaines.

Comment savoir si l'école de mon enfant sera touchée par une grève des enseignants, une grève du zèle ou une autre forme de moyen de pression?

Il est très important que les élèves et les parents/tuteurs surveillent de près les communications de leur conseil scolaire sur le Web, sur Facebook, sur les réseaux sociaux, à l'aide de feuilles distribuées à l'école ou dans les médias. Votre conseil scolaire vous informera dès qu'il saura s'il y a une interruption de la journée d'école. Il est important de noter qu'il est possible qu'il ne dispose que d'un préavis très bref.

Que faire pour me préparer?

Commencez à vous préparer à l'éventualité que votre enfant ne puisse aller en cours ou participer aux activités avant ou après l'école à partir du 5 décembre.

Votre conseil scolaire et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sont en train de collaborer en vue de se préparer au recours à des moyens de pression de la part du NSTU. Nous continuerons de vous tenir au courant à mesure que la situation évoluera et que nous disposerons d'informations plus précises.